

La Maison-Dieu, 206, 1996/2, 21-31

Jean JONCHERAY

LES PAROISSES RURALES DANS UN PAYSAGE QUI SE TRANSFORME

« **P**OUR 36 000 communes, l'Église en France dispose d'environ 38 000 paroisses. » C'est ce que pouvait encore noter, d'une façon très approximative, l'annuaire 1994 de *L'Église catholique en France*¹. Mais le paysage est en pleine transformation.

S'appuyant sur l'annuaire statistique de l'Église, publié à Rome, le même ouvrage indique en effet que, de 1978 à 1991, le nombre des paroisses françaises est passé de 38 215 à 34 522². Cette baisse, apparemment régulière, ne rend pas compte d'un bouleversement assez profond. S'il y a, d'une part, des créations de nouvelles paroisses en ville, il y a surtout, en particulier dans le monde rural, tout un travail de réorganisation, appelé « restructuration » ou « réaménagement » suivant les diocèses.

Un mouvement général de réaménagement

On peut dire que depuis des siècles, en France, la situation était en gros celle-ci : à une commune rurale

1. *L'Église catholique en France*, Conférence des évêques de France, Secrétariat général, 1994, p. 221.

2. *Ibid.*, p. 222.

correspondait une paroisse. Or, dans ce pays, beaucoup de communes rurales sont très petites. Le département de l'Orne, par exemple, avec une superficie de 6 103 kilomètres carrés et une population de 293 204 habitants, ne compte pas moins de 507 communes (dont 383 de moins de 500 habitants !)

Le mouvement de réorganisation des paroisses date maintenant de plus d'une quinzaine d'années. C'est par une ordonnance du 30 juin 1984 que Mgr Ernoul, archevêque de Sens-Auxerre, délimitait les nouvelles paroisses et les nouveaux doyennés de son diocèse, le processus étant engagé depuis le printemps 1981. On passa alors, dans ce diocèse, de plus de 500 paroisses à 110 nouvelles paroisses. Il est intéressant de noter ce que Mgr Ernoul déclarait alors : « La réalité humaine que recouvre la paroisse territoriale s'identifie pratiquement à une commune sur le plan civil et ne constitue pas toujours une unité suffisante pour créer une communauté d'Église vivante et signifiante³. » Et dans un dossier diocésain d'octobre 1981, on s'appuyait, pour faire avancer le projet, entre autres arguments, sur le « transfert des populations du rural », apportant l'exemple de quelques villages ruraux, à la fois communes et paroisses, qui, de 1900 à 1981, étaient passés de 616 habitants à 296, de 477 habitants à 264, ou de 313 à 130⁴.

Cette tendance au dépeuplement du monde rural a été en effet assez largement constatée en France, même si la tendance semble, ces dernières années, se ralentir. Pour les années 1982-1990, en effet, le livre *Données sociales* de l'INSEE de 1993 indique que : « Pour les communes rurales traditionnelles, on ne peut parler d'une revitalisation mais seulement d'un ralentissement des pertes de population » (- 0,52 % par an) alors qu'on assiste à « la stabilisation de la population des villes-centres » (+ 0,12 %) et que « c'est dans les banlieues que

3. Mgr E. ERNOULT, « De nouvelles paroisses pour un meilleur service », 29 juin 1984, *Église dans l'Yonne*, n° 14, 14 juillet 1984.

4. Dossier ronéotypé, « En vue d'une nouvelle délimitation des paroisses du diocèse de Sens-Auxerre », octobre 1981.

s'opère toujours pour l'essentiel la croissance démographique des unités urbaines, + 0,86 % », les communes rurales péri-urbaines ayant connu, de leur côté les taux de croissance les plus élevés : + 0,95 %⁵.

Dans le diocèse de Sens-Auxerre, c'était avant la tenue du synode diocésain qu'on avait procédé à ce réaménagement de la carte des paroisses. Le diocèse de Limoges, lui, inaugurant en cela une longue série, en prit la décision pendant son synode, tenu à la Pentecôte 1985. Je retiens comme assez significative cette intervention en assemblée plénière, faisant état de la nécessité de la réforme des paroisses pour « le pays limousin » :

Celui-ci est arrivé à une étape sérieuse de la destruction de la société. Il nous paraît scandaleux que l'Église qui pendant dix-sept siècles a partagé le sort de ce pays, apparaisse indifférente à ce moment grave de son histoire. / Mais pour pouvoir signifier l'appel de l'avenir, pour pouvoir prendre place dans l'invention de cet avenir, il faut qu'elle abandonne un esprit de clocher anachronique et contre signe, il faut que nos formes d'existence soient en prise directe sur les formes de la vie sociale actuelle⁶.

Depuis une dizaine d'années, le mouvement de réorganisation des paroisses, en particulier à l'occasion des synodes diocésains, s'est largement répandu. Citons un des derniers en date. Le diocèse de Sées, correspondant au département de l'Orne, qui comptait environ 500 paroisses, avait constitué depuis une vingtaine d'années une centaine d'ensembles paroissiaux, regroupant chacun plusieurs paroisses. Après son synode, tenu en 1992-1993 et l'aménagement pastoral qui eut lieu durant

5. Jean-Christophe FANOUILLET, « L'influence des villes ne cesse de s'étendre », dans : *INSEE La Société française. Données sociales 1993*, p. 399-400.

6. Intervention de Charles Rousseau citée par Jean-Marie MALLET-GUY, dans son mémoire de maîtrise de théologie soutenue à l'ISPC (UER de théologie et de sciences religieuses, Institut catholique de Paris) en 1986, « Synode diocésain de Limoges. Pentecôte 1985. Solignac. Genèse et célébration. »

l'année 1994-1995, il compte maintenant 37 « paroisses nouvelles ».

Entre-temps, à plusieurs reprises, l'assemblée plénière de l'épiscopat français réunie à Lourdes s'est penchée sur la question de la paroisse, et un groupe de réflexion suscité par le GRECC (Groupe de recherche épiscopal sur les communautés chrétiennes) a produit un document de réflexion, largement diffusé⁷.

Un monde rural en mutation

La première partie du livre d'Yves Lambert, *Dieu change en Bretagne*, est intitulée « La civilisation paroissiale⁸ ». Ce travail de sociologie, qui s'appuie sur l'étude d'une commune rurale, montre bien à quel point la vie des paroisses a modelé et rythmé la vie des habitants et le paysage rural français dans son ensemble. L'expression « civilisation paroissiale » a fait mouche, au point que le dossier préparatoire de l'assemblée des évêques de Lourdes 1990 sur la restructuration des paroisses dans le monde rural écrit : « Certains parlent de la fin de la civilisation paroissiale⁹. »

Que ce soit pour s'en réjouir, pour s'en inquiéter, voire pour essayer de résister, chacun constate aujourd'hui que c'est tout un style de vie, une « civilisation » qui est en train de s'émietter. Le village rural est traversé de part en part. Ses habitants bougent : mobilité dans les déplacements, mobilité sociale. Il ne peut plus vivre d'une façon isolée : ses responsables sont incités à se regrouper pour assurer nombre de services. Les modes de vie urbains, les modes de consommation en particulier pénètrent dans tous les foyers par l'intermédiaire des médias. Le monde

7. ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT, Lourdes 1989, *Des communautés. L'Europe. La paroisse*, Éd. du Centurion, 1989 ; et Lourdes 1990, *L'Église communion missionnaire. Le dimanche. La paroisse*, Éd. du Centurion, 1990 ; *Documents Épiscopat*, n° 8-9, mai 1993, « La paroisse. Fiches de réflexion ».

8. Yves LAMBERT, *Dieu change en Bretagne*, Éd. du Cerf, 1985.

9. Lourdes 1990, p. 125.

agricole, autour duquel s'organisait la vie du village, emploie de moins en moins de personnes, s'est lui-même transformé, modernisé, et ne peut plus donner le ton.

Pourtant, la commune, quelle que soit sa taille, reste bien l'échelon de base de la vie des citoyens, et souvent le lieu de leur meilleure participation à la vie sociale. Beaucoup de villages ont repris une certaine vie, se sont rénovés, en partie d'ailleurs grâce à de nouveaux arrivants, ces néo-ruraux qui, s'ils transportent, en fait, au village leurs modes de vie urbains, contribuent cependant, par leur choix d'habiter en rural, à l'animation de la vie locale. Des liens de proximité peuvent se tisser à nouveau.

Une récente étude du CEVIPOF, « L'Espace politique en milieu rural ¹⁰ », réalisée à partir d'une enquête auprès de maires de communes de moins de 10 000 habitants, constate :

« La mise en évidence d'un espace politique spécifique permet [...] de réfuter les interprétations réductrices, qu'elles conduisent à traiter le rural dans les seuls termes de l'agricole ou bien à n'y voir qu'un phénomène résiduel et annexe d'une société urbaine. » On y note aussi : « Les petites communes ont su apporter des modifications dans leurs réseaux fonctionnels de relations, mais ces réseaux sont d'abord de proximité pour ne pas dire communautaires. » « Les maires des petites communes ne rentrent pas dans le projet technocratique d'un maillage économique du territoire. L'affirmation de leur fonction politique est claire mais ne se réduit pas non plus aux clichés sur l'éden communautaire local ¹¹. »

Cela ne signifie pas un repli sur soi ou une volonté d'immobilisme, puisque « la coopération intercommunale est pratiquée par l'immense majorité des petites communes » : « L'idée de la coopération intercommunale est bien ancrée dans la vie des petites communes, leurs

10. Luc ROUBAN et Marie-Françoise SOUCHON-ZAHN, « L'espace politique en milieu rural. Les maires des communes de moins de 10 000 habitants » (enquête dans les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales), *Les Cahiers du CEVIPOF*, n° 14, FNSP-CNRS, 1995.

11. *Ibid.*, p. 7, 16, 17.

maires y voient des avantages indéniables. L'engouement est certain pour le syndicat intercommunal, plutôt à vocation multiple. » Ce qu'on apprécie c'est la souplesse d'action, le libre choix, chacun gardant son autonomie et son pouvoir de décision : « Le spectre de la fusion-disparition est bien dissocié de la coopération intercommunale [...] les élus voient dans cette dernière un moyen de l'action communale ¹². »

Certes, un certain nombre de petites communes, devenues exsangues, n'ont plus les moyens de proposer une réelle vie locale. Mais beaucoup d'habitants de petites communes tiennent à les garder vivantes, quitte à reconnaître qu'on ne peut survivre sans jouer la carte d'une solidarité plus large. On assiste, en particulier, à des actions pour conserver les services de proximité, publics ou privés, qui permettent des relations dans des groupes à taille humaine, même si la logique économique pousse, au contraire, vers les regroupements de grande taille. C'est dans ce contexte que sont perçus les réaménagements ecclésiaux, comme une possibilité de créer de nouvelles solidarités, mais avec le risque de contribuer à la perte de vitalité des petites communes.

Des attentes concernant la paroisse

Il est donc intéressant de voir ce qu'attendent de leurs paroisses les habitants du monde rural. On peut en avoir une idée en examinant ce qu'ils répondent quand on les interroge à ce sujet, au moment où les réaménagements sont envisagés.

Aux habitants du diocèse de Sées avait été posée, entre autres, la question suivante : « Baptisés, nous avons tous quelque chose à dire pour l'avenir de nos paroisses. Pour qu'elles puissent réellement vivre et remplir leur rôle, qu'est-ce qu'il est, à votre avis, le plus important d'y favoriser ? » Les réponses proposées ont obtenu le clas-

12. *Ibid.*, p. 101, 105, 106.

sement suivant, de la part des 28 000 personnes ayant répondu à cette consultation ¹³ :

la présence régulière d'un prêtre	53 %
une communauté chaleureuse et accueillante	49 %
des célébrations vivantes	36 %
le souci des plus pauvres	29 %
une place reconnue aux jeunes	26 %
une connaissance de Jésus Christ qui donne un sens à la vie	24 %
la rencontre des chrétiens dans la différence	22 %
une ouverture aux problèmes du monde	19 %
des possibilités de ressourcement spirituel	8 %
le souci et le soutien des mouvements d'évangélisation	7 %
un soutien à mes engagements humains	5 %
la possibilité de prendre la parole	4 %

Bien sûr, la liste proposée influence les réponses possibles. Indépendamment de ce fait, on peut tirer de ce classement plusieurs renseignements intéressants.

D'abord, la demande majoritaire de la présence d'un prêtre. Nous savons bien que cette demande n'est pas toujours réalisable. On peut même dire que l'impossibilité d'envoyer un prêtre dans chacune des paroisses actuelles est l'une des raisons, pas la seule, de l'urgence des réorganisations projetées. Or, autant il paraît logique de souhaiter que chacun paroisse puisse avoir son « pasteur propre », comme dit le code — ce qui pourrait correspondre au souhait exprimé ici — autant on peut être sceptique sur une réorganisation qui modulerait le nombre de paroisses sur le nombre de prêtres actuellement disponibles.

D'autre part, la demande d'une communauté chaleureuse et accueillante arrive pratiquement avec la même intensité. L'articulation de ces deux mots, « chaleureuse » et « accueillante », peut d'ailleurs poser problème. Les communautés les plus chaleureuses ne sont pas forcément les plus accueillantes, dans les faits. Et la diversité des membres d'une communauté, résultat d'un accueil assez

13. Plaquette « Relais-Synode du diocèse de Sées », supplément à *L'Église dans l'Orne*, n° 12, 18 septembre 1992, p. 9.

large, n'engendre pas toujours un groupe chaleureux. Or, c'est la diversité qui semble être souhaitée prioritairement ici, autrement dit l'accueil. En témoignent, en effet, les scores des réponses concernant le souci des plus pauvres, la place reconnue aux jeunes, la rencontre des chrétiens dans la différence. Il semble qu'on rejoint là une fonction souvent reconnue à la paroisse, comme lieu de rassemblement du « tout-venant ».

Les lecteurs de *La Maison-Dieu* auront sans doute remarqué l'importance donnée aux célébrations vivantes. La célébration liturgique est en bonne place dans ce qu'on attend de la vie paroissiale. Nous dirons plus loin un mot de la diversité des types de célébration.

Enfin, en creux sont indiquées des dimensions de la vie ecclésiale qui ne semblent pas retenues comme prioritaires dans la vie paroissiale. J'en retiens deux qui valent la peine d'être relevées. D'une part, la connaissance de Jésus Christ qui donne un sens à la vie et surtout les possibilités de ressourcement spirituel ne sont pas situés dans le peloton de tête. D'autre part, l'ouverture aux problèmes du monde, le souci et le soutien des mouvements d'évangélisation, le soutien aux engagements humains sont nettement relégués en bas du tableau. Plusieurs interprétations sont possibles. On peut penser par exemple que ces dimensions de la vie ecclésiale — formation doctrinale et spirituelle, engagements chrétiens et humains — seraient considérées comme négligeables par les personnes qui ont répondu. Je préfère suggérer l'interprétation suivante : la paroisse n'est pas l'unique lieu de la vie ecclésiale, d'autres instances, services, mouvements sont mieux placés qu'elle pour aider les chrétiens dans ces dimensions de leur vie de croyants. En effet, il est assez rare qu'une paroisse rurale puisse proposer des programmes de formation pour tous les publics. Les monastères sont mieux perçus comme lieux de ressourcement spirituel. Enfin les mouvements et groupes divers qui supposent des modes de regroupement différents ou des engagements précis ne sont pas toujours structurés de façon à être présents dans chaque paroisse.

C'est dire que la paroisse, même en milieu rural, ne peut pas se penser comme unique lieu de vie ecclésiale. Elle n'existera qu'en articulation avec d'autres lieux d'Église.

À partir d'une autre approche, le diocèse d'Angers, lançant une enquête pour évaluer les services assurés par la paroisse, arrive à des conclusions qui peuvent être assez comparables. Les services considérés comme assurés de façon satisfaisante sont, dans l'ordre, la liturgie, qui arrive nettement en première position, suivie de la catéchèse, des conseils économiques, de l'animation des célébrations, de l'entretien des églises, et enfin de la préparation à la confirmation et des mouvements d'adultes et surtout d'aînés. Mais parmi les services insuffisamment assurés, on note en particulier les mouvements de jeunes et de jeunes adultes. Et les paroisses disent nettement ne pas avoir les capacités suffisantes pour assurer elles-mêmes la formation¹⁴. Là encore, on pourra remarquer l'importance accordée aux célébrations, qui reviennent dans plusieurs thèmes, alors que l'on signale également comme difficile pour une paroisse d'assurer d'une façon satisfaisante la vie des mouvements et la formation des chrétiens. Apparaissent ainsi des modalités différentes de réalisation de l'Église en un lieu.

Des niveaux différents de réalisation de l'Église

Nous connaissons depuis longtemps le diocèse et la paroisse. Des niveaux intermédiaires sont sans doute en train de se constituer, avec chacun leur originalité.

Dans le diocèse de Saint-Brieuc, avant de choisir à quel niveau géographique pourrait se situer la paroisse, dans le cadre d'un réaménagement général, on a

14. Synthèse des questionnaires sur le projet « L'Église diocésaine en renouveau », réalisée par Pierre Cousin et les quatre vicaires épiscopaux : « Ils ont évalué les services assurés par la paroisse [...] Ils ont envisagé tendances et perspectives » (*Semaine religieuse d'Angers*, n° 4, 28 janvier 1996).

commencé par essayer de déterminer ce qu'il serait possible d'attendre de chacun de ces niveaux. Dans des documents diocésains, on distingue « le niveau local » — le plus restreint, celui de la proximité —, « le niveau de la communauté pastorale » — celui qui suppose une certaine coordination des efforts — et « le niveau de la zone pastorale » — regroupement beaucoup plus large.

À chacun de ces niveaux, les diocésains s'interrogent sur trois points, formulés de la façon suivante par Paul Houée, rendant compte des réponses au questionnaire¹⁵ : transmission et approfondissement de la foi, célébrations, conditions et moyens requis. Suivant les choix pastoraux qui seront faits, en particulier celui de situer la paroisse au niveau le plus proche, le « niveau local », ou au niveau de la « communauté pastorale », les exigences ne seront pas les mêmes. Mais, de toute façon, une réflexion doit s'engager pour savoir quel type de célébration, quel type de transmission et d'approfondissement de la foi conviennent mieux à tel niveau ou à tel autre. Pour les célébrations, je note, par exemple, au « niveau local » la demande de messes dominicales, même si ce n'est pas tous les dimanches, « les enterrements préparés et animés par des laïcs formés à cet effet », les mariages. « Quant aux baptêmes, la plupart veulent les grouper, en les situant pendant ou à la fin de la grand-messe communautaire. » Au « niveau de la communauté pastorale », sont souhaitées des messes à heure et point fixes, la célébration des grandes fêtes liturgiques et « la plupart des rapports demandent que les baptêmes soient préparés à ce niveau ». Au niveau de la zone, « prévoir quelques grands rassemblements et fêtes liturgiques autour de quelques hauts lieux de la foi ». Les éléments de solution suggérés ici sont destinés à être réétudiés dans le diocèse en question. Je les cite seulement pour signaler qu'une réflexion sur le cadre des différentes célébrations —

15. Diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, « Aménagement pastoral. Rapport d'étape », octobre 1994 (document ronéotypé), « Analyse générale », par Paul Houée, « Des niveaux territoriaux précis pour la mission », p. 15 s.

messes dominicales, baptêmes, mariages, sépultures — ne peut pas éviter de prendre en compte désormais à la fois les sensibilités des chrétiens par rapport au lieu d'église qui est pour eux une référence, et les aménagements pastoraux, qui feront que ces lieux changeront partiellement de signification, le tout étant accompagné, bien entendu, d'une réflexion d'ordre théologique.

Conclusion

En modifiant le paysage des paroisses, l'Église en France se trouve donc prise au cœur d'interactions multiples. Certes, elle obéit à des contraintes, dans des situations qu'elle n'a pas choisies. Mais en agissant pour répondre aux défis posés par ces situations, elle aura un impact sur l'ensemble du paysage. Les citoyens, les responsables locaux, quelles que soient leurs croyances, sont en général intéressés par ce qui pourra se réaliser là. Ce qui est en jeu, en effet, c'est non seulement la vitalité ecclésiale dans un pays donné, mais aussi la possibilité de contribuer à faire exister un tissu social vivant.

Jean JONCHERAY